



Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard
333 chemin Du Mas de Boudan - 30000 Nîmes
Tel : 04 66 76 95 70 ou 71 06 07 99 36 85
Email : cgt@gard.fr
Site : www.cd30.reference-syndicale.fr
Facebook : [cgt.cdguard](https://www.facebook.com/cgt.cdguard)



COMPTE RENDU GROUPE DE TRAVAIL CDD (avec une ancienneté d'au moins 6 mois) DU 5 MARS 2021

Présent administration : C. Pasquet, I. Luquet, E. Guezenc, C. Barra
Présent OS : CFDT CGT (M. Moragues, C. Jeanjean)

En préambule de la réunion, M Pasquet nous informe que les situations individuelles ne seraient pas traitées.

Nous avons toutefois rappelé que cette réunion émanait d'un mouvement social intersyndical SUD/CGT. Ce qui profitait à l'ensemble des OS et qu'à l'issue des généralités était abordé un temps pour les situations individuelles. Nous avons formalisé dans la foulée une demande de rencontre.

M Pasquet nous fait l'état des lieux de la déprécarisation des 3 dernières années :

- 2018 : 75
- 2019 : 53 (dont 17 hors collègue)
- 2020 : 56 (dont 17 hors collègue)

- 2021 : prévision 16 hors collègue

Nous demandons que les évaluations de fin de missions soient faites en présence de l'agent et qu'il lui en soit notifié. L'administration est sur la même volonté. Pour la CGT, il est important que cela se fasse comme cela afin d'éviter des situations que nous avons rencontrées où les agents se voient signifier une fin de contrat pour des évaluations négatives, sans en avoir eu connaissance.

L'administration nous fait remarquer que des avenants au contrat (avec une augmentation de rémunération) ont été fait en fin d'année concernant les contrats de plus de 2 ans.

Nous avons posé la question pourquoi il n'y avait pas plus de titularisation sur des postes ne nécessitant pas l'obtention d'un concours (au moins 20 sur le tableau). Ne pouvant pas évoquer les situations individuelles, nous n'avons pas eu de réponse précise si ce n'est que l'administration se dit être « bienveillante ».

Concernant les contrats d'une durée de 3 ans sous le motif : « vacance d'emploi dans l'attente d'un recrutement », il nous est spécifié que pour les contractuels concernés, l'administration attend leur réussite au concours. Pour ces postes-là, il n'y aurait pas eu de candidature...

Au vu du nombre de CDD dans les collèges dans le tableau (73 pour 175 CDD), nous avons demandé que soit étoffé les équipes de titulaire mobile. Il nous a été répondu que ce n'était pas l'objet de la réunion. Nous le reposerons donc en lieu et place !

Nous avons demandé pour les agents placés en CDD depuis plus de 6 ans, pourquoi un CDI ne leur été pas proposé ? Ce qui limite ce passage en CDI est que le motif du contrat est trop souvent changé...

Nous avons posé la question sur la prime précarité : l'administration nous précise qu'elle concernera uniquement les contractuels (contrat supérieur à 6 mois) recrutés qu'à partir du 1^{er} janvier 2021.

Nous avons profité de cette réunion pour demander une énième fois le tableau des effectifs à jour de l'année 2021.

En conclusion, nous attendons rapidement la rencontre sur les situations individuelles afin d'éclaircir certains points et demander la titularisation du plus grand nombre.

Le syndicat CGT.